



## Information réglementée

Paris, le 9 janvier 2024

### BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 122 713 titres EDENRED
- 14 184 331 € en espèces
  
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 7 317
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 8 103
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 152 713 titres pour 64 093 309 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 051 703 titres pour 58 529 924 €

Il est rappelé que :

- lors du dernier bilan du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 21 703 titres
  - 19 747 719 € en espèces
  
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 12 188
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 14 605
  - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 706 130 titres pour 94 899 150 €
  - Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 741 587 titres pour 97 076 363 €
- lors de la mise en place du contrat le 5 juillet 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 0 titre
  - 20 000 000,00 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2021-01 en date du 22 juin 2021, renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée sur : [www.edenred.com](http://www.edenred.com)